AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C0383
FR0012789949-FS0120

18 février 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EUROPCAR MOBILITY GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 février 2021, la société européenne Eurazeo (1 rue Georges Berger, 75017 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 15 février 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUROPCAR MOBILITY GROUP et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions EUROPCAR MOBILITY GROUP sur le marché.